

Projet éolien intégré 850 MW

# Des revenus annuels de 1,07 milliard de DH pour les 5 parcs

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) vient d'être autorisé par décret à prendre des participations dans le capital des 5 sociétés constituées par PPP pour le Projet éolien intégré 850 MW. Ainsi, l'Office prendra 30% du capital de chacune des sociétés chargées de Midelt, Jbel Lahdid et Tanger II et 10% de celles de Boujdour et Tiskrad.

C'est fait. L'Office national de l'électricité et de l'eau potable vient d'être autorisé par le gouvernement à prendre des participations dans le capital des 5 sociétés créées pour la réalisation des 5 parcs du Projet éolien intégré 850 MW. Le décret relatif à cette opération a été publié au Bulletin officiel du 22 mars 2018. L'ONEE est ainsi autorisé à participer à hauteur de 30% dans le capital de chacune de ces sociétés : Parc éolien Midelt, Parc éolien Jbel Lahdid et Parc éolien Tanger II. Quant aux sociétés chargées des parcs de Boujdour et Tiskrad, l'Office détiendra 10% du capital de chacune.

Notons que le Projet éolien intégré 850 MW, un marché d'environ 11 milliards de DH (sans compter les investissements de l'ONEE pour l'acquisition du foncier et le développement des infrastructures initiales) est développé dans le cadre d'un partenariat public-privé. Ce schéma stipule que l'ONEE et le Fonds Hassan II pour le développement économique et social s'associeront ensemble (35%) à l'adjudicataire du marché (le consortium Nareva Holding/Siemens Gamesa/Enel Green Power : 65%) pour créer une société de projet pour chaque parc : Midelt (150 à 180 mégawatts - MW), Tiskrad (300 MW), Tanger II (70 à 100 MW), Jbel Lahdid (200 MW) et Boujdour (100 MW).

Chaque société sera chargée de la conception, du financement, de la construction et de l'exploitation et maintenance du parc concerné ainsi que de la vente, en exclusivité à l'ONEE, de l'électricité produite dans le cadre du contrat d'achat et de fourniture d'électricité (PPA) conclu pour une durée de 20 ans.

La mise en service des 5 parcs sera progressive à partir de 2019. Les sites de Midelt et de Boujdour seront les premiers à développer. Les retombées socio-économiques escomptées pour la tota-



La production électrique prévisionnelle de l'ensemble des 5 parcs serait équivalente à terme à la consommation de la ville de Casablanca.

lité du Projet éolien intégré 850 MW sont ambitieuses. La production électrique prévisionnelle de l'ensemble des 5 parcs serait équivalente à terme à la consommation de la ville de Casablanca. Le Business plan table sur des revenus annuels de 1,07 milliard de DH, dont 39 millions de bénéfice net et un taux de rendement interne entre 2 et 3%.

Côté stratégique, outre la production d'électricité verte et la réduction de la dépendance énergétique du Maroc, le projet intégré permettra le développement d'une industrie éolienne locale, à travers notamment l'usine Siemens Gamesa de Tanger (un investissement d'environ 1,1 milliard de DH avec à la clé 600 emplois directs). Sa réalisation s'inscrit, en outre, dans le cadre de l'objectif de porter la part des énergies renouvelables à 42% dans le mix électrique national à l'horizon 2020 et 52% en 2030. ■

Le Business plan relatif au Projet éolien intégré 850 MW table sur 39 millions de bénéfice net et un taux de rendement interne entre 2 et 3%.

Moncef Ben Hayoun